

Gauthier a félicité la Société de ses succès et l'a remercié de sa délicatesse à son endroit. C'est avec plaisir qu'il a donné sa bénédiction aux délégués et à leurs travaux.

Chapelain général et ami sincère de l'Union St-Joseph, Monsignor Routhier ne pouvait manquer de venir, dès le premier jour de la session, apporter aux conseillers fédéraux l'appui de ses conseils et l'encouragement de son affection. Il a été reçu comme un père et écouté dans un religieux silence. La prospérité et le succès de la Société ne lui est pas indifférent, car, il a vu, à son berceau, la grande mutualité qui compte aujourd'hui 28,000 membres. Les conventions, a-t-il dit, doivent être pour les sociétés mutuelles, ce que sont les conciles pour l'Eglise: elles doivent apporter un grand bien. Il a souhaité aux délégués toute la sagesse possible. A son avis, il n'y a pas de meilleure société mutuelle que l'Union St-Joseph du Canada, si catholique et si canadienne-française. C'est le Révérend M. J. B. Bazinet, chancelier suprême, qui a, au nom de la session fédérale, remercié Monsignor de ses bonnes paroles.

Son Honneur le Juge A. Constantineau, président de la Commission constituante du Congrès d'Education des Canadiens-français d'Ontario, a bien voulu aussi adresser quelques paroles à la session fédérale et reconnaître avec plaisir, la part très active prise par l'Union St-Joseph du Canada dans la préparation du Congrès de janvier 1910. Sans l'Union St-Joseph, le Congrès aurait été, a-t-il dit, impossible, car nous n'avions pas le moyen d'atteindre les groupes épars de Canadiens-français de la province. Il a remercié tout particulièrement M. G. W. Séguin, président général, pour son zèle et son dévouement à la cause du Congrès d'Education. Lui a répondu, M. Gaspard Pacaud, le tribun de l'Ouest ontarien. Et les délégués ont été heureux d'entendre cet orateur du comté d'Essex, manier si heureusement la belle langue française. M. Emmanuel Tassé, 1er vice-président de l'Association d'Education, a déclaré l'Union St-Joseph du Canada la plus française des sociétés mutuelles. En quelques mots, M. Aurélien Bélanger, inspecteur des écoles bilingues et délégué à la convention, l'a remercié.

La Messe.

La grand'messe solennelle, par laquelle les délégués de l'Union St-Joseph du Canada, ont demandé au Saint-Esprit de leur donner la sagesse nécessaire pour sauve-

garder les intérêts de la Société, a été chantée par Sa Grandeur Monsignor Routhier, à la Cathédrale d'Ottawa, mercredi matin, le 16 août.

C'est Monsieur l'abbé Sylvio Corbeil, principal de l'Ecole Normale de Hull, qui a donné le sermon de circonstance. Nous caressons l'espoir, dans un avenir prochain, de publier ici, le texte même de la pièce oratoire de l'orateur sacré. Pour aujourd'hui, qu'il suffise de dire, que Monsieur l'abbé Corbeil a parlé de la mutualité catholique et canadienne-française en des termes tels, que ce sermon, s'il était répandu et lu dans les provinces de Québec et d'Ontario, assurerait à l'Union St-Joseph du Canada, cent mille membres! Nous espérons donc que le distingué prédicateur, aura le loisir, malgré ses nombreuses occupations, de coucher sur le papier les phrases éloquentes que son talent d'improvisateur lui a mises dans la voix en présence des conseillers fédéraux de notre Société.

Jeudi matin, a été chantée une grand'messe pour le repos de l'âme de tous les sociétaires défunts.

Travail des délégués.

Les membres de la septième session fédérale, ont travaillé ferme durant les cinq jours de convention. Ils méritent certainement des félicitations pour l'ardeur apportée à expédier la besogne. Les séances commençaient à neuf heures le matin et se continuaient jusqu'à minuit avec une assistance toujours nombreuse. La discussion de problèmes très compliqués, discussion faite par des hommes versés dans les choses de la mutualité, était très intéressante à suivre. Et, de cette étude sérieuse sont émergées des réformes qui, nous en avons la ferme conviction, assureront l'avancement rapide de l'Union St-Joseph du Canada, dans la voie du progrès et du succès.

Réformes opérées.

Parmi les réformes opérées, signalons la discontinuation des diverses caisses en existence jusqu'à présent, pour ne laisser subsister qu'une seule caisse d'assurance et une seule caisse de secours, savoir, les Caisse C et D, et créant une caisse d'administration; l'adoption de nouvelles échelles de taux, que des circulaires spéciales porteront sous peu à la connaissance des officiers, des agents et des membres.

Pour raison d'économie, il a été décidé d'abolir le Conseil financier de la Société et le Conseil Judiciaire. A l'avenir, l'Exécutif et les Auditeurs Supérieurs se partageront les attributions respectives de ces deux Conseils.

Les titres "Directeur" général, Chancelier suprême, Trésorier supérieur, Censeur suprême, Receveur général", n'existeront plus; l'Exécutif se composera de douze membres connus sous le nom de directeurs.

Il n'y aura plus de Commissaires du Président général.

Le bureau médical se composera du médecin général et de deux médecins adjoints, résidant à Ottawa ou dans un rayon de dix milles.

Ne pourront être admis dans la Société les personnes vendant, faisant vendre, ou offrant en vente des boissons alcooliques pour consommation sur les lieux mêmes de la vente.

La limite d'âge, pour admission de nouveaux membres sera de 50 ans au lieu de 45 ans.

Une constitution régissant l'œuvre du Centin Collégial a été adoptée.

L'Exécutif.

Le nouvel Exécutif élu pour administrer les affaires de la Société durant le terme 1911-1914 se compose comme suit:

Président d'Honneur, Mgr C. H. Gauthier, archevêque d'Ottawa.

Chapelain général, Mgr J.-O. Routhier, Ottawa.

Président général, G. W. Séguin, Financier, Ottawa.

1er Vice-président général, J. S. Tétrault, notaire, Sherbrooke.

2me Vice-président général, G. J. Tessier, mutualiste, Québec.

Médecin général, J. U. Archambault, M.D., maire de Hull.

Directeurs, O. Durocher, ex-maire, Ottawa; S. C. Larose, Fonctionnaire, Ottawa; Eug. Labelle, Comptable, Ottawa; A. E. Brunet, Courtier, Montréal; Alex. Guibault, avocat, maire de Joliette; A. E. Vincent, Industriel, Québec; J. P. Sampson, bedeau, Lévis.

Auditeurs, J. N. Rattey, J. F. H. Laperrrière.

A travers la Session

PETITES NOTES.

Il nous a fait plaisir de remarquer, à la Session fédérale, la présence des Conseillers honoraires suivants: MM. Rodolphe Chevrier, Hercule Pinard et Alfred Pinard. Tous trois ont été, par le passé, des officiers précieux à la Société. Et les délégués les ont reçu avec joie.

Le Comité des Créances, nommé par le Président général, se composait de MM. Eugène Labelle, Albert

Boulet et G. E. Bégin, respectivement secrétaires des Conseils de district d'Ottawa, de Québec et de Montréal. Ils se sont acquittés de leur tâche avec célérité.

Le Comité des Appels et Grieffs, avec M. le Dr Savard, de Chicoutimi, comme président, se composait des conseillers suivants: J. L. A. Godbout, Dr J. Degagné, J. S. Tétrault, Alex. Grenon, F. Robert, C. A. Séguin et Z. Mageau.

Le Rév. P. S. Hudon était président du Comité des Finances, composé des conseillers: Dr P. H. Bédard, J. A. Marcoux, Dr J. O. Rochon, J. L. A. Godbout, C. F. Dionne, J. A. Gravelle, R. Mercier, A. Portelance, J. Lemire, Art. Tanguay, Lucien Denis, Dr S.-Denis, A. E. Brunet, Z. Mageau, A. Z. Bélanger, Henri Bélanger, Rév. M. Beaudouin, Dr R. H. Parent, S. C. Larose, G. A. Fink, Louis Gignac, Dr J. A. Bédard, L. A. Caron, Dr J. A. Duhamel et Alex. Grenon.

Au Comité de Législation, avec M. J. N. Rattey, président, et M. C. A. Séguin, secrétaire, on remarquait les conseillers: J. G. Tessier, Chs Mailly, A. E. Vincent, Dr J. A. Samson, J. A. Marcoux, Dr Degagné, Dr C. A. Dubé, E. A. B. Ladouceur, J. A. Guibault, Dr J. A. Allard, G. E. Bégin, A. E. Brunet, J. A. Belliveau, Dr P. H. Bédard, J. S. Tétrault, Dr J. A. Duhamel, A. Bélanger, Rév. J. A. Gignier, F. A. Labelle, G. L. Mageau, J. M. Fleury, Dr J. U. Archambault, C. S. O. Boudreault, Gaspard Pacaud et Jules Gratton.

Le Comité de Propagande comptait des hommes d'une compétence reconnue: MM. A. E. Michon, Alb. Boulet, E. W. Ish, A. Gignac, J. G. Tessier, H. Langlois, R. Mercier, J. Lemire, J. M. Lemieux, C. S. O. Boudreault, O. Durocher, H. Bélanger, Eug. Labelle, G. Massé, A. Portelance, N. Wallot, Othon Tessier et J. P. Sampson.

M. C. S. O. Boudreault en était le président et M. Ernest Welch le secrétaire.

Comité Judiciaire: M. J. A. Béliveau, président; M. N. Wallot, secrétaire. Comme membres: MM. J. P. Sampson, J. A. Samson, Othon Tessier, Jos. Guay, Dr J. A. Duhamel, C. A. Séguin, F. A. Labelle, J. M. Fleury, Rév. M. Beaudouin, Jules Gratton.

Le Comité de Réception, avec MM. J. A. Béliveau, J. S. Tétrault et C. S. O. Boudreault, a fait très bonne besogne et a su s'acquitter heureusement de sa mission délicate.

(A suivre à la page 4)